

Article

« Le rapport Dumont, à court terme et à long terme »

Julien Harvey

Sociologie et sociétés, vol. 22, n° 2, 1990, p. 127-132.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001336ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Le rapport Dumont, à court terme et à long terme

JULIEN HARVEY, S. J.

Les années 1960 à 1970 ont été la décennie des commissions d'enquête au Québec: Commission Parent sur l'éducation (1964), Commission Prévost sur la justice (1968), Commission Castonguay sur la santé et les services sociaux (1967), etc. Un retentissement fédéral de ces remises en question est la Commission Dunton-Laurendeau sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967-1971). Tout cela a fait que personne n'a été surpris de voir les évêques de Canada français mettre en marche en 1968 une Commission d'étude sur les laïcs et l'Église.

À l'époque on ne parlait pas encore de Révolution tranquille pour désigner les années 1960 à 1966. Et peu de gens percevaient que toutes ces commissions provenaient en fait du changement profond de la société qui s'était réalisé après le déblocage politique qui suivit la mort de Maurice Duplessis à l'automne de 1959. Trente ans après le début de la Révolution tranquille, vingt ans après le rapport Dumont, pouvons-nous faire une meilleure analyse sociale¹?

L'IMPACT À COURT TERME

La création et la composition elle-même de la Commission ont créé ce que nous appelons maintenant un événement médiatique. Il ne faut pas oublier d'abord que nous sommes dans la mouvance du Concile (1962-65) qui a été à sa manière la plus grande commission d'enquête de l'Église catholique au XX^e siècle. Dans ce contexte, le mandat centré sur les laïcs a été perçu comme à la fois conciliaire et novateur. Et la composition elle-même n'a pas manqué d'impressionner: 9 laïcs et 3 prêtres, 4 femmes et 8 hommes, nous sommes loin du schéma habituel à l'époque, beaucoup plus clérical et masculin. Dans le groupe, des représentants et représentantes du monde de l'éducation, du journalisme, des syndicats,

1. L'auteur a dirigé le Comité théologique de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église à partir de décembre 1969. Le rapport de ce comité et les études commanditées par lui ont été déposés le 29 août 1970. Un résumé est publié dans *L'Église canadienne* 5,4 (avril 1972), p. 112-113.

du monde des affaires, de la théologie et de la pastorale; il y a une représentante des jeunes, plusieurs anciens de l'Action catholique.

Cette dernière observation introduit également un facteur essentiel pour évaluer l'impact initial de la Commission Dumont: en octobre 1966, l'Action catholique au Québec éclatait littéralement par le sommet, après s'être peu à peu vidée de sa substance à la base. Elle avait tellement inspiré la génération précédente, depuis les années 30, que la Commission fera écrire son histoire comme document d'appui important². C'était en effet un comité de liaison entre les évêques et les directeurs nationaux de l'Action catholique, sous la direction de l'abbé Jean-Marie Lafontaine, qui, en avril 1967, avait recommandé la création de la Commission Dumont. Tout cela explique l'impact positif considérable, lors de la première conférence de presse de Fernand Dumont, le 5 février 1969. Ceci intensifié par le prestige de Dumont lui-même, alors directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'Université Laval, et de plusieurs des commissaires, comme Claude Ryan, alors directeur du Journal *Le Devoir*, Jean-Marie Lafontaine, vicaire général du diocèse de Montréal, Paul-Émile Charbonneau, évêque de Hull, Jean-Paul Héту, directeur du Service d'éducation de la CNS, etc.

Le deuxième impact, généralement positif, vint de la méthode choisie. On créa d'abord des comités de liaison dans chaque diocèse, pour stimuler la discussion et inviter à la collaboration de toutes et de tous. Entre janvier et septembre 1970, la Commission fit le tour du pays, siégea 32 fois dans 21 diocèses, reçut plus de 800 mémoires. On a évalué à 15 000 le nombre de personnes qui ont participé directement à l'enquête. Les communications avec la presse, publiées en général le lundi pendant près d'un an, éveillèrent beaucoup de monde, peut-être plus que ne l'avait fait le Concile lui-même.

Parallèlement à cette collecte de témoignages, la Commission s'était donné cinq comités spécialisés, qui interrogeaient des spécialistes: historiens, sociologues, théologiens, directeurs et directrices de mouvements, etc. Ayant participé à plusieurs phases préparatoires à la rédaction du rapport, je puis assurer que cette masse considérable de documents, aujourd'hui déposée aux archives de l'Université de Montréal, a été assimilée par les commissaires!

L'IMPACT À MOYEN TERME

La rapport parut en décembre 1971. *L'Église du Québec, un héritage, un projet* est un livre de 323 pages, lisible, bien divisé, bientôt accompagné d'un rapport-synthèse encore plus accessible, rédigé par Yves-M. Côté. Au cours de la rédaction, quelqu'un m'avait mis au défi de résumer le projet en une seule phrase! On me permettra de la reproduire ici, avec les soulignés requis:

«Une Église fonctionnelle (c'est-à-dire intégrée à un système social et politique) dans une société dépassée (c'est-à-dire une société féodale attardée) et en train de devenir une secte (parce que fonctionnelle d'une société dépassée), a été, en l'espace de dix ans, débloquée à la fois de l'intérieur par le Concile et de l'extérieur par la «Révolution tranquille», si bien qu'elle s'est lancée dans l'aggiornamento (c'est-à-dire dans la refonctionnalisation en fonction d'une société capitaliste tardive) et dans la sécularisation (en se dissolvant dans le monde qu'elle a contribué à créer), et que, se sentant menacée par ces deux démarches et sans doute inspirée par l'Esprit saint, elle a institué, entre autres choses, la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église qui, après enquête confirmant l'évolution qui vient d'être décrite (avec des rythmes de rémanence et de changement à quatre paliers: conservateurs, anxieux, novateurs, désengagés), recommande comme prioritaire, en s'appuyant sur les éléments prophétiques révélés par l'enquête, d'assurer un équilibre, difficile mais essentiel à la survie, entre l'intériorité

2. L'auteur est Gabriel Clément. À signaler également que la CELE a publié une *Histoire de l'Église catholique au Québec*, sous la direction de Nive Voisine.

(expérience chrétienne dans la fraternité) et le service-engagement (y compris une politisation critique qui assure une dysfonctionnalité et permet une transfonctionnalité), pour que son témoignage spécifique de la vie continuée de Dieu en Jésus-Christ ici et actuellement puisse demeurer vécu et croyable».

Je continue de croire que cela résume bien le rapport! La presse, écrite et électronique, le présenta bien, trouva des formules heureuses : une Église québécoise qui se veut lieu du service, de la fraternité, de la signification; une Église qui inverse l'ordre des vertus théologiques et commence par la charité pour rejoindre la foi et l'espérance; une Église qui accepte la pluralité d'appartenance et d'options comme une valeur; une Église qui pour être plus proche de la vie accepte une stratégie du provisoire; une Église de fraternité des laïcs et des clercs; une Église où les pauvres sont chez eux³.

Mais il faut reconnaître que la déception commence aussi très vite. Pour en voir l'importance et l'étendue, il faut se reporter aux évaluations d'il y a dix ans, à mi-chemin entre le rapport et maintenant. La plus importante est l'ouvrage collectif dirigé par Fernand Dumont lui-même et Jacques Racine «Situation et avenir du catholicisme québécois»⁴. Un des importants artisans du rapport, Normand Wener, résumait ainsi en 1980 l'impact à moyen terme du rapport: L'Église du Québec '70-'80: une décennie d'espairs déçus»⁵. Essentiellement, ces évaluations, que bien d'autres pourraient confirmer, disaient ceci: le rapport Dumont était souple, flexible selon la vie, mais il l'était trop. Il suggérait plutôt que de rendre quasi nécessaires les décisions de changement. Il a permis à certains de le ranger sur les tablettes après une lecture rapide; il a permis à d'autres de laisser subsister les anciennes structures à côté des timides essais de structures nouvelles. Et surtout il a rencontré plus fort que lui: le cléricalisme québécois solidement en place, qui n'a pas voulu partager le pouvoir avec les laïcs, les destinataires principaux du rapport Dumont.

Pourquoi et comment cela s'est-il produit, si on donne raison à ces diagnostics? Je tiens d'abord à dire que j'ai tenu dès ce moment, en 1982, à nuancer ces évaluations⁶. J'ai rappelé alors que les recommandations majeures avaient porté fruit, que même si le décrochage de l'appartenance visible avait continué, l'appartenance personnalisée avait pris racine, que plusieurs avaient fait l'essai de l'engagement et du service comme chemin vers la signification et la foi, que le souci de l'intériorité avait éveillé des groupes bibliques et stimulé une prière proche de l'action, que certains clercs avaient eu le courage de la conversion et que plusieurs diocèses avaient vraiment évolué vers une concertation où les laïcs avaient une place fondamentale. Faut-il nommer Saint-Jean-Longueuil, Rouyn-Noranda, Saint-Jérôme, et plusieurs autres?

Déjà au temps du rapport, un des commissaires, Jean-Paul Héту, avait tenu à déposer un rapport minoritaire partiel (p. 316 du texte) dans lequel il déplorait le peu d'analyse sociale appuyant les orientations, présentant en conséquence des orientations prioritaires peu au diapason de la vie du Québec, peu soucieuses de démocratie, d'appauvrissement collectif de l'Église, de théologie ouverte. On ne peut que lui donner raison encore aujourd'hui.

Je crois indispensable, si on veut interpréter aujourd'hui ce dérapage du rapport Dumont dès son lendemain, de se reporter à l'attitude de l'Assemblée des évêques du Québec à son sujet. Le moment essentiel me semble être la réunion de l'AEQ des 14-17 mars 1972, à Québec, assemblée dont l'ordre du jour était presque entièrement consacré à la mise en œuvre du rapport. La préparation avait été confiée au Comité épiscopal du clergé qui avait réuni un groupe de prêtres; à l'assemblée elle-même on avait invité près de 100 prêtres. On les subdivisa en huit ateliers, qui produisirent près de 75 résolutions, sur la paroisse,

3. La revue *Relations* a consacré un numéro spécial au Rapport de la CELE. «L'Église du Québec et le Rapport Dumont», n° 367 (jan. 1972).

4. Montréal, Leméac, 1982 (2 vol.).

5. *Nouveau Dialogue* n° 35 (mai 1980), p. 3-4.

6. *Relations* 42, n° 481 (juin 1982), p. 155-162. — On lira également avec intérêt le cahier spécial publié par *Le Devoir*. «L'Église au Québec», 8 avril 1982.

l'école, les non-pratiquants, les défavorisés, le monde social, la famille, les jeunes, les mouvements chrétiens. Le troisième jour de la rencontre, 28 de ces recommandations seront endossées par l'AEQ. Et voilà! À ma connaissance, c'est tout ce que l'organisme central de concertation de l'Église du Québec a fait du rapport Dumont. Ceci ne nie pas que dans plusieurs diocèses on a beaucoup pratiqué le rapport, que des groupes religieux, dont la Conférence religieuse canadienne, en ont tiré des conséquences importantes. Mais je crois que cet immense effort de concertation de l'Église d'ici au lendemain de la Révolution tranquille n'a pas été pris au sérieux.

J'avoue par ailleurs ignorer l'histoire du rapport Dumont dans les milieux romains. Il y a certainement été lu avec attention, en ces années vigilantes après *Humanae vitae*, le Catéchisme hollandais et notre propre guerre des catéchismes! Mais à ma connaissance il n'a pas obtenu d'appui officiel, un appui qui lui aurait pourtant donné un crédit considérable.

L'IMPACT À LONG TERME

Il est difficile de continuer de faire de l'histoire lorsqu'on considère les 10 dernières années. J'essaie toutefois de montrer quelques impacts à long terme du rapport Dumont. J'utilise à la fois la réflexion historique de Jean Hamelin⁷ et les observations plus analytiques de Reginald Bibby.

Ce que les deux nous disent d'abord, c'est que la plus grande force qui influe sur le Québec comme sur le monde occidental en général est internationale. Il serait simpliste d'affirmer que le temps des cultures nationales est terminé, que toutes les cultures sont ébréchées, que le nationalisme est devenu tribalisme. Au contraire, les cultures, surtout à leur niveaux symbolique et affectif, sont en phase de reprise; il suffit de songer à l'éclatement quasi instantané des centralisations d'Europe de l'Est. Mais ce qui est sûr, c'est qu'une internationalisation s'est réalisée, surtout pendant les dix dernières années, aux niveaux de l'économie, de la technologie et des communications. Cela fait qu'une civilisation mondiale, que certains appellent encore américaine, s'est créée: civilisation de la liberté individuelle, du choix à court terme, de la consommation, de la soumission aux courants favorisés par les médias.

Sur le plan religieux, cela a donné ce que Bibby appelle la «religion à la carte»⁸. On a pu vérifier que la «foi à bon marché», pour reprendre une expression de Bonhoeffer, continue d'être pratiquement universelle, mais que le croyant va maintenant chercher dans le contenu des messages religieux ce qui lui est immédiatement utile. Il est devenu invisible, pour les prêtres et autres permanents; le plus récent sondage Gallup (5 mai 1990) nous dit que 32 % des Québécois et Québécoises ont été à l'église dans la semaine précédente, mais seulement 14 % des plus jeunes, de 18 à 29 ans, alors que 48 % des plus de 65 ans l'ont fait. Il y a là un phénomène omniprésent en Occident. On pourrait en conclure à un échec à long terme de l'effort tenté par l'Église du Québec, en particulier à travers le rapport Dumont, de relancer la présence chrétienne après l'épuisement de l'Action catholique. Mais je crois que ce serait erroné: avec ou sans le rapport Dumont, la situation serait à peu près la même. Des efforts analogues, comme les synodes nationaux ou diocésains en Belgique ou en Allemagne à la même époque, n'ont pas empêché l'être humain moderne de se manifester aussi dans les églises.

L'impact à long terme, à mon avis, est dans la permanence, chez ceux et celles qui ont cherché et souvent trouvé une foi personnalisée, de traits majeurs dégagés par le rapport. En particulier les suivants: 1) Le souci d'un christianisme qui dépasse le besoin ou la crainte

7. *Histoire du catholicisme québécois* sous la direction de Nive VOISINE, vol. 3: HAMELIN, Jean, *Le XX^e siècle, tome 2: De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 351-377.

8. *Framgmented Gods*, Concord, Ont., Irwin Publ., 1987; trad. française *La religion à la carte*, Montréal, Fides, 1988.

individuelle. Hamelin souligne l'influence considérable du mouvement charismatique au Québec depuis 1970; mais il faut également souligner le fait qu'il a presque partout dépassé la simple émotion religieuse du *revival*, qu'il a eu un souci de fraternité et de support mutuel. Dans la même veine, Bibby fait remarquer⁹ que «les catholiques du Québec, engagés ou pas, sont plus préoccupés que les autres à propos de tout. C'est peut-être une question de tempérament». C'est aussi une recommandation essentielle du rapport Dumont: penser et vivre sa foi à partir de la vie présente, inverser les vertus théologiques. 2) Accepter la pluralité et autant que possible la valoriser en pluralisme. Le passé du Québec nous a fourni quelques exemples malheureux de fanatisme religieux; songeons à certaines luttes contre le communisme, contre les Témoins de Jéhovah. Si le Québec a évolué si positivement, il faut sans doute attribuer cela au déblocage effectué par le rapport. 3) Reconnaître l'éminente dignité des pauvres dans l'Église. C'est un domaine où le Concile avait seulement esquissé une évolution, pourtant fondamentalement chrétienne. Le rapport est allé beaucoup plus loin. Vingt ans plus tard, bien des enquêtes récentes, et d'abord celles qu'utilise Bibby, montrent qu'au Québec on dépasse régulièrement la compassion sociale vers la redistribution du bien-être et du pouvoir. Même si l'État a parfois réduit de façon mesquine, surtout depuis l'abandon vers 1980 du système économique de Keynes, la redistribution sociale du revenu national, cela ne s'est jamais fait sans résistances persistantes de larges mouvements populaires, et pas seulement chez ceux qui réclament pour eux-mêmes. Le rapport minoritaire déjà cité de Héту réclamait un appauvrissement plus radical de l'Église institutionnelle; c'était beaucoup demander, même si avec raison! Ce dépouillement est à se faire, et il n'est pas entièrement contraint. 4) La stratégie du provisoire recommandée par le rapport Dumont exerce encore un impact; il ne s'est pas produit de nouveau durcissement des positions ni des institutions depuis lors. Le fondamentalisme, qu'il s'agisse de catéchèse ou de liturgie, n'a pas gagné de terrain; l'influence des évangélistes est demeurée superficielle; les structures locales légères ont remplacé les initiatives nationales trop fréquentes des années de l'Action catholique. 5) Reste une résistance importante à un des thèmes fondamentaux du rapport Dumont: la collaboration véritable entre laïcs et clercs a fait des progrès, surtout dans certains diocèses, mais on ne peut pas dire que le cléricisme québécois, conscient ou non, est disparu. La promotion féminine est bien dans la ligne du rapport; elle rencontre des obstacles au niveau de l'Église universelle, qui sont loin de favoriser le progrès de la coresponsabilité; mais il faut reconnaître qu'une résistance cléricale demeure. Faut-il en conclure que la question ne sera résolue que par la quasi-disparition des clercs traditionnels? Si cela devait être le cas il faudrait reconnaître que sur un point fondamental du mandat donné à la Commission d'enquête sur les laïcs et l'Église en 1968 le rapport aurait abouti, après 20 ans, à un échec.

Reste que la Commission Dumont ne s'est jamais considérée comme un concile. Qu'elle n'a jamais prétendu avoir un impact à très long terme, étant tournée vers le provisoire. Et qu'elle a recommandé le pluralisme des formes de vie chrétienne et de pensée chrétienne. Mais en même temps il serait dommage qu'on décide de considérer cet effort comme périmé. Il demeure un des points forts de notre aggiornamento postconciliaire. Et un des moments importants de l'acculturation réciproque de la foi chrétienne et de la culture québécoise.

Julien Harvey
Centre justice et foi
25, Jarry ouest
Montréal (Québec)
Canada H2P 1S6

9. *Ibid.*, p. 227-228 de l'ed française.

RÉSUMÉ

Le rapport de la Commission d'enquête sur les laïcs et l'Église (Rapport Dumont, 1971) est situé dans le contexte des enquêtes suscitées par le changement profond du Québec au moment de la Révolution tranquille. On décrit son contenu, on évalue son impact immédiat, ses difficultés de réalisation après 10 ans et enfin ses traces durables dans la réalité actuelle de l'Église du Québec.

SUMMARY

The Report of the Commission on the Laity and the Church (Dumont Report, 1971) is placed in the context of other inquiries created in response to the profound change in Quebec at the time of the Quiet Revolution. Its contents are described, and its immediate impact, the difficulties in its realization after ten years, and finally the durable traces it left on the present reality of the Church in Quebec are evaluated.

RESUMEN

El informe de la Comisión investigadora sobre los laicos y la Iglesia (Informe Dumont, 1971) se sitúa dentro del contexto de las investigaciones suscitadas por los cambios profundos de Quebec en el momento de la Revolución tranquila. Se describe su contenido, se evalúa su impacto inmediato, sus dificultades de realización después de 10 años y al fin sus huellas durables dentro de la realidad actual de la Iglesia de Quebec.